

## AGENDA

Mercredi 18 novembre 2009 à 14 h	Bibliothèque section jeunesse <b>CONTES et cric! et crac! les contes sortent du sac!</b> «L'union fait la force!» par Sylvie Baudat Lauber
Judi 10 décembre 2009 à 18 h 30	Prix artistique de la Ville de Nyon 2009 <b>Cérémonie de remise du Prix Artistique</b> à l'Usine à Gaz
Mercredi 16 décembre 2009 à 14 h	Bibliothèque section jeunesse <b>«Contes d'hiver»</b> par Barbara Sauser
Décembre 2009	Bibliothèque section adultes <b>Calendrier de l'Avent</b> avec découvertes et propositions de lecture ou musique
17 février 2010	Bibliothèque section adultes <b>«Contes d'amour»</b> par Fabienne Naegeli
Jusqu'en 2010	Musée du Léman – <b>Léman Maniac</b>
Jusqu'au 7 mars 2010	Musée historique et des porcelaines <b>Amours et chasse, dons, prêts et acquisitions – porcelaine de Nyon du XVIII<sup>e</sup></b>
Jusqu'en mai 2010	Musée romain – <b>Nouvelle exposition permanente</b> Nouvelles pièces, nouveaux regards!

Pour en savoir plus: [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch) > Agenda

## HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

L'administration communale sera fermée dès le jeudi 24 décembre 2009 à 12 h.  
Réouverture des guichets le lundi 4 janvier 2010. Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

## LES BONUS WEB DE NYON.CH

### ► MOBILITÉ – TRANSPORTS

Quel trafic pour demain? Résultats d'une étude menée à Nyon

### ► MÉTÉO LOCALE

Prévisions pour la journée et les six prochains jours

### ► AGENDA

Annoncez votre manifestation! Et découvrez les événements à venir!

### ► INFOS PRATIQUES

Avis de travaux et perturbations du trafic

## SENSIBILISATION

# Le SAC À TRI, bientôt à disposition pour vos déchets

Le Service des travaux et environnement offrira dès le 27 novembre 2009 aux Nyonnais qui le désirent un SAC À TRI. On peut le retirer à la déchèterie, ou auprès du Service de l'administration générale, Place du Château 3.

Le SAC À TRI est un cabas durable comprenant 9 compartiments, un par type de déchets. Il est étanche et lavable, tient debout par lui-même et ne prend que peu de place.

Idéal pour le transport à pied de vos déchets à l'éco-point, ce sac vous permettra de trier au quotidien les matières recyclables dès le premier

geste. De plus, il facilitera l'orientation des déchets des ménages vers des filières de traitement qui les transformeront en matière de premier usage. ■



## Déneigement: qui fait quoi?

Le Service des travaux et environnement, en particulier le secteur «Routes et Voirie», déneige le domaine public de la commune, à savoir 40 km de routes et de trottoirs. Le déneigement est, en principe, assuré entre 4 h et 22 h. Toutefois, un service de piquet, mobilisable 24/24h est mis sur pied chaque année du 15 novembre au 15 mars. En revanche, le dégagement des entrées des immeubles incombe à leur propriétaire. Il en va de

même pour les places destinées aux conteneurs à déchets. Notez que la neige provenant des propriétés privées, y compris celle des toits, ne doit pas être jetée sur le domaine public.

Compte tenu des conditions parfois difficiles dans lesquelles il doit agir, le secteur «Routes et Voirie» ne peut être tenu pour responsable des dégâts à autrui dus aux travaux de déneigement. ■

## LA VILLE DE NYON SUR LE WEB

Chaque mois, les internautes sont en moyenne plus de 23 000 à consulter le site web de la Ville de Nyon, [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch) (27 000 en mai dernier!). Depuis le début de l'année, le site compte 371 000 visites et plus de 13 millions de pages vues. Parmi les pages les plus consultées: celles consacrées aux autorités et aux services communaux (guichet virtuel), mais aussi la météo, l'agenda des manifestations ou encore les offres d'emploi.

Sans oublier les rubriques *Vivre à Nyon* (sport, loisirs, enfance/jeunesse, culture/histoire...) et *Interactif* (blogs, sondages, La Municipalité vous répond...) qui enregistrent elles aussi des chiffres de fréquentation élevés.

Merci de votre intérêt et de votre fidélité!

## ÉDITO



Aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle figure en bonne place dans le programme de législation de la Municipalité. Elle s'est fixé trois objectifs pour concrétiser sa politique de la petite enfance: mettre en réseau les structures d'accueil de la petite enfance en harmonisant les tarifs selon la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants); introduire une politique tarifaire pour subventionner les parents en fonction de leur capacité financière; développer le nombre de places d'accueil.

Les deux premiers objectifs sont atteints depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le 3<sup>e</sup> objectif suit la norme cantonale, qui préconise 15% de places par rapport au nombre d'enfants nyonnais de 0-12 ans. Nyon est bien doté en structures préscolaires (0-4 ans), avec plus de 21% de places, mais reste en-deçà de l'objectif cantonal dans l'accueil parascolaire (4-12 ans), avec seulement 8% de places. La nouvelle UAPE du Couchant, qui ouvrira début janvier 2010, comble ce manque, au moins en partie. Aujourd'hui, le réseau d'accueil de jour de l'enfance offre 450 places en structures d'accueil collectif et 250 places en accueil familial de jour (mamans de jour, qui offrent quelques 180 000 heures de garde annuelles contre 50 000 en 2006). Une place d'accueil étant occupée en moyenne par 2 enfants, ce ne sont pas moins de 1 300 enfants nyonnais de 0-12 ans qui profitent de nos structures.

Un bon résultat, qui encourage la Municipalité à poursuivre ses efforts.

**Olivier Mayor**

Municipal des Affaires sociales

## LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME!

Retrouvez cette lettre d'information sur [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch).

Vous pouvez aussi la commander auprès du Service de l'administration générale, tél. 022 363 82 82, e-mail: [ville@nyon.ch](mailto:ville@nyon.ch).

## SENSIBILISATION

# Journée énergie solidaire à l'école du Couchant A

Les mesures techniques sont nécessaires pour diminuer la consommation d'énergie des bâtiments. Mais nos comportements aussi sont essentiels. La Municipalité cherchera donc à les faire évoluer grâce à l'information et à la sensibilisation.

L'école du Couchant A et les collaborateurs de la Commune travaillant Place du Château 10 ont accepté de participer activement à une action qui se déroulera en janvier-février 2010.

Sur une journée pour les uns, et une semaine pour les autres, ils mobiliseront tous leurs efforts pour réduire la consommation d'énergie du bâtiment

qu'ils occupent. Cette action sera préparée avec les collaborateurs, les enseignants et les élèves. Les résultats concrets seront mesurés et communiqués. En cas de succès, la formule pourra être répétée et élargie à d'autres bâtiments communaux. ■



## Nyon Vitale Vert: le choisir c'est agir!



Se fournir en énergie 100% écologique, tout en participant au développement d'énergies renouvelables, tel est le pari que peuvent relever les Nyonnais, s'ils choisissent Nyon Vitale Vert. Pour chaque kWh d'énergie Nyon Vitale Vert acheté, 1 ct est versé au fonds de promotion des énergies renouvelables de la Ville de Nyon.

Actuellement, 2,5% des ménages achètent ce courant vert. L'objectif est de doubler ce taux de consommateurs. Un caméléon vert invite les Nyonnais à faire comme lui, à passer au vert. Suivez-vous? Cliquez sur le caméléon de [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch) ou téléphonez au Service clientèle des Services industriels de Nyon, tél. 022 36 38 505. ■

## NYON PRATIQUE

### Cartes journalières CFF: deux de plus

La Municipalité a décidé d'augmenter le nombre de cartes journalières CFF de deux unités et de répercuter la hausse des prix des CFF sur le prix de la carte journalière, comme le font déjà les communes voisines. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les Nyonnais disposeront ainsi de dix cartes

CFF journalières, vendues CHF 40.– pièce au lieu de CHF 35.–.

Réservation par téléphone  
au 022 363 82 17 ou sur [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch)  
> Offre aux habitants

## « Catastrophe aérienne » à l'Asse pour exercer les services d'urgence vaudois et genevois

Les services de sécurité doivent être prêts à parer à toute éventualité, même aux plus graves. Et un aéroport doit régulièrement exercer la gestion des risques liés à ses activités. Les besoins des uns ajoutés à ceux des autres, le scénario catastrophe a été vite trouvé; un accident d'avion survenant en terre vaudoise, dans le secteur de l'aéroport de Genève Cointrin. Cela se passera dans la nuit du 25 au 26 novembre 2009, à l'Asse.

Un avion qui s'écrase, avec des passagers à bord, cela veut dire des morts, des blessés, des flammes, une pollution possible et des odeurs de carburant. S'ajoutent l'arrivée sur les lieux de tout l'éventail des véhicules à feux bleus connus, y compris des hélicoptères, et d'importantes perturbations de trafic alentours.

À l'Asse, tout cela existera. L'avion abimé, les morts et les blessés seront évidemment fictifs mais les flammes, peut-être les odeurs, en tous les cas les véhicules d'intervention et les perturbations seront bien réelles. Cela fait partie de l'exercice.

Par conséquent, veuillez noter que l'accès aux services administratifs situés à l'Asse (SAN, Travaux & Environnement, STEP, etc.) sera fortement perturbé dès le lundi 23 novembre 2009 et jusqu'en fin de semaine. Pour le service des automobiles et de la navigation, il n'y aura pas de contrôles techniques dès le mardi 24 à 12 h, ni d'exams pratiques les 25 et 26 et les bureaux seront fermés du mercredi 25 à 12 h au jeudi 26 au soir. Si vous ne pouvez éviter d'y aller, vous voudrez bien vous conformer aux indications qui vous seront données sur place.

Le Service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud dirige l'exercice – qui n'est en aucun cas une démonstration et donc, n'est pas ouvert au public –, et en tirera un bilan avec des experts. La cellule communication de l'Etat-major cantonal de conduite assume l'information à la population et transmettra toutes les informations utiles, pendant et après l'exercice, notamment via les médias. ■

**Les Autorités communales et cantonales vous remercient de votre compréhension.**



## PROJETS ET RÉALISATIONS

### Nouveau lieu d'accueil parascolaire pour 48 enfants

La nouvelle UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) communale ouvrira ses portes en janvier 2010 dans le préau de l'école du Couchant.

Elle pourra accueillir 48 enfants âgés de 4 à 8 ans, le matin avant l'école, à midi et l'après-midi après les classes (de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi), toute l'année, à l'exception d'une semaine à Noël et de quatre semaines en été (de fin juillet à la rentrée scolaire).

L'équipe d'encadrement est composée de professionnels de l'enfance et de personnel auxiliaire, qui travailleront sous la direction de Mme Isabelle Plater-Zyberk.

Cette nouvelle structure fait partie intégrante du réseau d'accueil de jour des enfants de Nyon qui englobe les crèches, l'UAPE La Balle au Bond, les Classes Tartines et les Accueilantes en milieu familial. Les tarifs pratiqués pour chaque type d'accueil sont identiques pour toutes les structures membres du réseau. ■



**Pour toute inscription et information, les parents sont invités à consulter le site [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch) ou à appeler le Réseau d'accueil de jour des enfants au tél. 022 363 84 70, par mail: [reseau-enfance@nyon.ch](mailto:reseau-enfance@nyon.ch).**

## NYON PRATIQUE

### Revêtement: quand la route se fissure...



La chaussée est, comme nous, sensible au vieillissement. Soleil, vent, pluie, verglas, agressions naturelles s'ajoutant à celles du trafic, usent et fissurent le meilleur revêtement, telles les rides qui apparaissent au fil des ans sur les plus beaux visages... Inéluçable!

La route nécessite donc des soins constants afin de conserver un état de service acceptable. Les fissures doivent être rapidement colmatées afin d'éviter que le gel de l'hiver ne pénètre et soulève le bitume, contribuant à la formation de nids de poule.

Grâce au traitement des fissures, nous prolongeons la durée de vie des chaussées de 10 à 20%.

## Nouvelle Déléguée à la Mobilité

Naima Mameri Khiat est déléguée à la mobilité de la Ville de Nyon depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Architecte-urbaniste de formation, elle a collaboré, ces dernières années, avec le bureau-conseil de l'ATE Suisse et le Service de l'aménagement et de la mobilité de la Ville de Genève sur des projets de mobilité et d'aménagement de l'espace public.

Son ambition au sein de l'Office de la Mobilité est de contribuer à la création d'un espace public de qualité adapté pour tous, en étroite collaboration avec les services de la Ville concernés. ■



## Energie et climat: la Commune s'engage

Les ressources naturelles s'épuisent et les problèmes climatiques se multiplient. Face à ces enjeux, une ville comme Nyon peut agir localement, dans la mesure de ses compétences et de ses moyens, pour contribuer à améliorer la situation globale.

Dans ce but, la Municipalité lance une véritable politique énergie-climat dans la double perspective de consommer moins d'énergie et de produire plus d'énergies renouvelables. Ainsi, le Programme Nyon-Energie fixe le cadre de l'engagement communal pour les 4 prochaines années. Il précise les objectifs, les actions à mettre en œuvre pour les

atteindre et des indicateurs pour suivre l'évolution de la situation.

Les actions prévues sont nombreuses et visent en particulier à intégrer les objectifs énergétiques dans la gestion du territoire, à rendre les bâtiments communaux plus efficaces, à produire plus d'énergie renouvelable et à soutenir les projets privés dans ce sens, à gérer efficacement l'eau et les déchets, à favoriser la mobilité douce et à faire évoluer les comportements. ■

**Pour en savoir plus: [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch)  
> Autorités > Développement durable**

## NYON PRATIQUE

### Place du Château: la Ville rénove pour vous

Les travaux de rénovation des locaux communaux de la Place du Château continuent. Les interventions à la Place du Château 10 seront terminées début décembre 2009. Le bâtiment sera alors prêt à accueillir les Services de l'urbanisme et des bâtiments et domaines, au 2<sup>e</sup> étage. Ensuite, le Contrôle des habitants déménagera provisoirement au rez-de-chaussée de la Place du Château 1. La transformation des bâtiments de la Place du Château 1, 3 et 5 pourra alors débuter. Cette étape durera environ une année.

**Pour en savoir plus: [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch) > Nyon officiel > Projets-Réalisations**

## PROJETS ET RÉALISATIONS

### Youpie, la patinoire revient!

Les Nyonnais avaient beaucoup apprécié patiner à quelques pas de la gare, la saison d'hiver passée. Cette année, la patinoire revient dès le 4 décembre 2009, mais elle offrira un autre point de vue que le passage des trains puisqu'elle sera installée à Rive, au bord du lac.

La gestion de l'installation est confiée cette année au Hockey Club de Nyon. On se souvient que le club avait ouvert avec succès une école de hockey la saison précédente. Des patins pourront être loués sur place et une buvette est prévue. ■



## LE COIN DU CONSEIL COMMUNAL

### Honneur à une pionnière des droits de la femme



Lors de sa séance du 5 octobre, le Conseil communal a conféré la bourgeoisie d'honneur à Mme Gabrielle Ethenoz-Damond. Rare, ce titre récompense l'engagement de toute une vie au service de la communauté.

Gabrielle Ethenoz-Damond s'est illustrée toute jeune déjà dans la défense de la cause des femmes et des ouvriers. Ouvrière elle-même, puis secrétaire au syndicat FOBB, elle porte aussi ses combats au Conseil communal. Elle siège dans cette instance depuis... 50 ans, sans faillir!

Mme Ethenoz-Damond est la dixième personne depuis 1719 à recevoir la bourgeoisie d'honneur et la deuxième femme seulement. La première, Pernette-Marthe Pasteur l'a reçu en 1794, «pour ses nombreux bienfaits comme généreuse amie des pauvres».

Lors de sa séance du 5 octobre 2010, le Conseil communal a accepté un crédit de CHF 75000.– pour l'étude de faisabilité et l'appel d'offres pour la liaison Morèche – Prélaz – Marchandises. Il a accepté, avec amendement, les conclusions du rapport relatif à la collaboration UEFA – Ville de Nyon pour la gestion du Centre sportif de Colovray, portant sur l'octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de l'UEFA.

Enfin, il étudiera l'achat d'un système de vote électronique.

**Informations sur les séances du Conseil communal sur [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch)**